

## 139<sup>E</sup> ASSEMBLEE - DEBAT GENERAL

### FRANCE – DISCOURS DE M. MICHEL LARIVE

---

Madame la présidente, cher.e.s collègues,

L'humain moderne est le fruit d'une co évolution avec son environnement. De l'empirisme symbiotique, au désir d'émancipation par rapport à la nature, les techniques employées convenaient d'une démarche anthropologique. Aujourd'hui, le déterminisme scientifique qui engendre la singularité technologique rompent les codes du mythe prométhéiste.

Il est indéniable que le développement des sciences et des technologies qui les accompagnent, a contribué à l'amélioration des qualités de la vie des êtres humains. Mais cet accroissement exponentiel a profité, de façon sélective à l'humanité. Au-delà des barrières de l'ignorantisme, c'est la loi du marché, et le profit que certain peuvent tirer des découvertes scientifiques, qui ont décidés des bénéficiaires de ses avancées technologiques. Le cas est flagrant dans le domaine de la santé. Alors que les pandémies ignorent les frontières, l'accès aux vaccins est différencié selon que l'on soit riche ou pauvre. L'éducation, l'accès à la connaissance et a l'information libre sont les meilleurs antidotes à l'obscurantisme. Un peuple cultivé est un peuple libre, même si l'acceptation de ce paradigme peut nuire à quelques potentats. Il est du devoir des représentants des nations, que nous sommes, nous parlementaires, de garantir l'accès libre à ces principes de bases de la démocratie. Par le partage du potentiel scientifique humain, l'humanité peut s'acheminer vers une ère de paix, ne pas l'entendre, c'est concevoir la marche vers la guerre.

L'anthropocène dévoile les modifications profondes des conditions géophysiques dans lesquels les sociétés humaines se sont développées. La crise climatique générée par les excès de l'activité humaine, provoque des bouleversements géopolitiques profonds et génère notamment une augmentation croissante des flux migratoires. La confrontation de la nécessité de la survivance des uns, et de l'avidité frénétique des autres ne peut qu'aboutir à une déflagration de grande ampleur. Nous, représentants de nos peuples respectifs, en responsabilités devant nos contemporains et les générations futures, devons prendre les décisions qui s'imposent à la survie de la communauté humaine toute entière. L'universalisme que requiert cette démarche impérative ne souffre d'aucune distinction.

D'aussi loin que l'épopée de Gilgamesh, l'histoire de l'humanité nous livre cette hâte de l'homo deus. Vivat, vivat, semper vivat ! Survint alors le transhumanisme, ou comment améliorer les capacités sensorielles, motrices et cognitives des êtres humains et œuvrer à l'extension du prolongement de sa vie. La nanotechnologie, la technologie biotechnologique et génétique, les technologies de l'information et de la communication, les sciences cognitives et la recherche sur le cerveau concourent à la « convergence NBIC ». Même si l'approche initiale tendait à utiliser la technologie pour soigner, voir « réparer » les êtres humains, il existe un véritable danger de déviance idéologique qui pourrait confiner à un nouvel obscurantisme.

Julian Huxley, inventeur et propagandiste du transhumanisme, promouvait en son temps des thèses eugénistes que son frère Aldous détaillait dans son fameux roman d'anticipation « Le meilleur des monde ». Nous ne pouvons entraver la marche du progrès scientifique, mais nous devons protéger les populations d'un possible futur dystopique et panoptique généré par une

deshumanisation systémique. Les connaissances et l'information qui pourraient être diffusés seraient susceptibles de conforter les pouvoirs issus de telles pratiques et raffermir la logique inhérente du système duquel la connaissance émane. Le corps, devenant patrimoine génétique, pourrait être considéré comme territoire impersonnel et relever de la propriété privée et des règles du commerce qui en découlent.

S'agit-il ici, d'une humanité augmentée ou d'un humain simplifié ? Qu'en serait-il si un jour la science parvenait à concevoir ou même prédire la conscience ? Quel serait alors le statut ontologique d'un tel « produit » technologique ? De sa reconnaissance d'être de conscience découlerait des droits et des devoirs qui lui serait dû, légitimement. La technologie lui permettrait de développer une pensée critique et d'émettre ainsi une opinion, puis d'accéder au statut « d'être de culture ». Dans la continuité de ce déterminisme, il pourrait s'organiser en société bouleversant ainsi les schémas humains, sociaux et sociétaux actuels. Il pourrait advenir alors un monde où l'homme renoncerait à l'humanité. La vie alors, une nouvelle fois, nous aura fait une promesse qu'elle ne tient jamais...

La pensée transhumaniste est une réalité, il faut en prendre acte. Les enjeux sont gigantesques. Il est donc nécessaire de réguler ces pratiques par le biais d'un arsenal juridique d'un niveau international. Déjà, les eurodéputés ont voté pour la création d'un statut de « personnalité juridique pour les robots et l'augmentation de l'homme ». C'est un premier pas, mais il est insuffisant. Parce que l'objectif n'est pas politique mais social et sociétal, il est nécessaire de convier à cette réflexion, des penseurs extérieurs à nos parlements respectifs, capables de comprendre ces enjeux. Chers collègues, j'appelle ici, à la tribune de notre assemblée générale, l'ensemble des représentants des

peuples du monde, à concevoir en toute fraternité et universalité, une charte éthique des pratiques transhumanistes et de se doter de tous les moyens pacifiques nécessaires pour y parvenir.

Je vous remercie.